



Singulier Pluriel

Le CRIA a déménagé

Depuis le 27 août dernier, vous trouverez porte close au 20 de la rue d'Auron ; suivant l'association des PEP du Cher, sa structure de rattachement, le CRIA s'est installé à Saint-Doulchard, dans la zone d'activité dite du Dé-tour du Pavé.

Il dispose maintenant d'un bureau, au grand plaisir de son animatrice ; les visiteurs également seront soulagés d'apprendre que le problème du stationnement en nombre réduit et payant ne sera dorénavant plus qu'un mauvais souvenir...

Voici donc les nouvelles coordonnées du CRIA :

ADPEP 18/CRIA 18
166, rue du Briou
18230 SAINT-DOULCHARD
Tél : 02 48 27 52 05 – fax : 02 48 27 52 01
Courriel : adpep18@wanadoo.fr

Singulier Pluriel

Page départementale
du Centre de Ressources
Illettrisme Analphabétisme du Cher

N°5—novembre 2004

Réalisation :
Hélène PIERRON-LEVEQUE
Mise en page :
Béatrice PINAULT

ADPEP 18/CRIA du Cher
166, rue du Briou
18230 ST DOULCHARD
Tél : 02.48.27.52.05
Fax : 02.48.27.52.01
Courriel : adpep18@wanadoo.fr

Où trouver les documents du CRIA ?

Les quelques 500 documents du CRIA (ouvrages généraux sur la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme, méthodes d'apprentissage, témoignages, vidéo, jeux éducatifs ...) se trouvent au Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) du Cher, où ils peuvent bénéficier à la fois du professionnalisme des documentalistes et de créneaux de consultation importants et réguliers.

Vous y serez accueilli(e) par Frédérique CREUGNY ou Hermine MURGIA, qui vous aideront dans vos recherches.

Tous les documents du CRIA sont consultables sur place. Concernant les emprunts à domicile, les formateurs (salariés et bénévoles), ainsi que les stagiaires ayant suivi une formation organisée par le CRIA en ont d'office la possibilité ; les autres personnes intéressées s'adresseront d'abord au CRIA (Hélène PIERRON-LEVEQUE, 02 48 27 52 05).

Adresse : CDDP du Cher, 10^{bis} rue Louis-Mallet
18000 BOURGES (tél : 02 48 67 54 20)

Heures d'ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le directeur du CDDP, Frédéric KERVRAN, quittera ses fonctions pour remplir un poste plus important dans sa Bretagne natale ; nous le remercions pour les services rendus au CRIA (il était en particulier membre de la commission technique) et lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles fonctions !

Le programme des conférences du CRIA

Comment aider les apprenants à se motiver aujourd'hui ?

Brigitte PROT, formatrice-consultante en pédagogie, sciences de l'éducation et psychologie de la motivation, a animé le 15 septembre dernier une conférence très intéressante sur la part de la motivation dans la réussite des apprentissages.



Brigitte PROT à l'ADPEP du Cher le 15 septembre

Prévenir l'illettrisme et y remédier

Jean-Marie BESSE, professeur des Universités à Lyon II, chercheur sur l'illettrisme, est intervenu le vendredi 15 octobre de 20 heures à 22 heures à la salle du duc Jean prêtée gratuitement par le Conseil Général du Cher, afin d'exposer à un public réduit, mais très intéressé, la problématique de l'illettrisme.

Prochaine conférence

Histoire de l'écriture

Intervenant Louis-Jean CALVET, professeur de sociolinguistique à l'Université de Provence (Aix-Marseille 1)

Date, heure et lieu :

lundi 6 décembre de 14 heures à 16 heures 30 aux Archives Départementales du Cher, Les Grands Mazières rue Heurtault de Lamerville—18000 BOURGES

Ecrivain public, pourquoi ?

Ecrivain public ? Pourquoi ? On ne sait pas bien répondre à la question. Ça vient d'on ne sait trop où, ce désir-là, d'être par l'écriture auprès de ceux qu'on n'aurait, sinon, jamais approchés. On laisse aux spécialistes le soin de prononcer les mots illettrisme, analphabétisme, et de parler de ce qu'il faudrait faire pour que ça finisse, ça, cette honte et cet isolement qui s'y attachent. On ne saurait non plus bien parler de son amour des mots et du bonheur qu'ils vous donnent, ça paraîtrait immodeste et facile : aimer les mots, pour un écrivain public, c'est un peu comme pour un boulanger aimer le pain, un mécano le souffle magnifique d'un moteur six cylindres, une chèvre l'herbe fraîche.

Trop de choses à guérir, de par le monde, et ce chagrin quotidien de chacun dans sa bulle. On a envie de citer Rabelais, comme le fait François Bon dans son dernier et (magnifique) ouvrage "Daewoo" : "Et là commençay à penser qu'il est bien vray ce que l'on dit, que la moitié du monde ne sçay comment l'autre vit." Peut-être un passeur (on préfère ce mot-là à celui de médiateur qu'on entend trop souvent désormais), l'écrivain public, passeur de mots d'une moitié du monde vers l'autre, pour lier, re-lier ce qui ne l'est plus, ce qui s'est défait, ce que la mécanique libérale détricote jour après jour avec une opiniâtreté imbécile.

On citera Anne-Valérie Nogard, doctorante, qui s'intéresse depuis longtemps au métier d'écrivain public, au point de l'exercer elle-même à temps partiel en région parisienne : "L'inscription des individus dans notre société s'opère dans une large mesure par la maîtrise de l'écrit. Si, en privé, celui-ci peut être relayé par d'autres modes de communication (parole directe, téléphonée, enregistrée...), il revêt un véritable pouvoir discriminatoire dans l'espace public. C'est en effet dans cette fonction "civique" de l'écrit que les personnes éprouvant des difficultés sont particulièrement mises à l'épreuve (...) et paradoxalement, plus les personnes sont en difficulté sociale et économique, plus elles ont à produire d'écrits pour prouver leurs difficultés et justifier leur besoin d'aide (...). Le sujet qui ne maîtrise pas l'écrit ne peut se poser en interlocuteur crédible et bénéficiaire du sceau de l'officialité pour accéder ne serait-ce qu'à ses droits. Pour franchir cet obstacle, le recours à un écrivain public peut alors être envisagé. Détenteur de pratiques codées, celui-ci offre un savoir-faire, des capacités à transcrire un énoncé (...)"

Durant la formation à la licence professionnelle *d'écrivain public, assistant en démarches administratives et en écritures privées*, et les longues périodes de stages qu'elle requiert (Centre médico-social de Mehun s/ Yèvre, Régie de Quartier de Vierzon, CCAS de Romorantin) on se met dans la peau du personnage. Puis, les études terminées, on exerce son nouveau métier, toute la journée du mardi, à Vierzon. A l'ANPE, de 9h à 13h, on aide ceux qui le souhaitent à élaborer un CV ou une lettre de motivation. Au Centre d'Animation du Colombier, on assure une permanence, de 14h à 16h, pour la rédaction de courriers administratifs ou privés. Puis de 16h30 à 18h, dans différentes écoles primaires, on animera tout au long de l'année scolaire un atelier d'expression, avec des élèves de CM1-CM2.

On a besoin de ça. On reçoit davantage qu'on ne donne. On s'en arrange.

De ce travail singulier on souhaiterait parler avec d'autres, animateurs, travailleurs sociaux, formateurs, etc. De la façon dont ça se passe dans d'autres villes, d'autres départements.

On est là, avec ses propres questions, ses doutes, dans un léger isolement, prêt à s'inscrire dans le paysage...

François LETREUILLE - écrivain public -
Le Piton - 18120 BRINAY tél. 02.48.51.14.07
e-mail : letreull@caramail.com